



Association genevoise des écoles privées

« L'enseignement ce n'est pas seulement l'école, c'est donner aux élèves l'envie d'apprendre durant toute leur vie »



Constituée en 1959, l'Association genevoise des écoles privées (AGEP) réunit 45 établissements. Organisation professionnelle reconnue, elle est le garant du respect des exigences de haut niveau proposées par ses membres et tient un rôle important de représentation et d'intervention auprès des autorités publiques pour défendre les intérêts de l'enseignement privé. *Bien Vivre* a rencontré Sean Power, président de l'association.



Institut la Salésienne



Institut Florimont



Collège du Léman



Geneva English School



Externat des Glacis



Lycée Rodolphe Töpffer



Notre-Dame-du-Lac

Pouvez-vous revenir sur les origines de l'association et sur ses principales missions?

L'association a été fondée en 1959 sur la base de statuts d'un groupement des écoles privées genevoises datant du début du siècle. Elle compte actuellement 45 écoles, soit 12 851 élèves pour l'école obligatoire et post-obligatoire. Cela représente 17% des élèves scolarisés dans le canton. Un pourcentage important comparé à celui d'autres cantons.

L'AGEP a pour mission de représenter les écoles privées auprès des autorités locales, de promouvoir l'enseignement privé auprès de ses publics cibles et d'encourager la collaboration entre les établissements, notamment au travers de son Institut de Formation Pédagogique qui fonctionne à la fois comme un outil de formation continue des maîtres et comme un centre de recherche, de réflexion et d'innovation. Elle veille également au respect des exigences imposées par notre code de déontologie et à la conformité de l'offre éducative avec ce qui est promis par chaque établissement.

Comment se portent les écoles privées genevoises?

Si les écoles privées genevoises ont connu une phase de croissance importante entre 2000 et 2010, elles sont aujourd'hui dans une phase de stabilisation. Il faut dire que le succès des écoles reflète en partie le dynamisme économique du canton et une attractivité qui se sont quelque peu essouffés ces dernières années.

Les écoles privées accueillent passablement d'enfants issus de milieux internationaux: l'acceptation de l'initiative contre l'immigration le 9 février 2014 a-t-elle eu des conséquences sur les effectifs?

Il n'y a eu aucun effet immédiat. Nous sommes toutefois attentifs aux modalités d'application du résultat de cette votation; elle ne devrait vraisemblablement pas développer des effets dans le domaine scolaire. Fort heureusement d'ailleurs, car il faut savoir que les écoles privées jouent un vrai rôle dans l'attractivité économique de la région. Elles représentent un atout important pour les entreprises qui recrutent des professionnels hautement qualifiés s'installant avec leur famille dans le canton. Ceux-ci se posent deux grandes questions lorsqu'ils décident de quitter leurs pays: qu'en est-il de l'offre en logements et établissements scolaires?





Ecole des Nations



International School of Geneva



Institut International de Lancy

Chaque école fait valoir son créneau, son projet pédagogique et sa propre identité, mais toutes sont animées par un objectif commun: l'excellence et la volonté d'assurer la réussite de leurs élèves. Aux examens bien sûr, mais aussi dans la vie en leur donnant les compétences nécessaires pour être un citoyen du monde et réaliser leurs projets professionnels. L'enseignement, ce n'est pas seulement transmettre un savoir, c'est également donner aux élèves l'envie d'apprendre durant toute leur vie et leur inculquer pour cela l'esprit de curiosité.

Quels sont selon vous les points forts des écoles privées genevoises comparativement aux établissements à l'étranger?

Genève bénéficie d'une longue tradition de l'enseignement privé. Le canton est riche d'une constellation d'institutions offrant une grande diversité de programmes et de méthodes pédagogiques susceptibles de répondre aux besoins de la population locale comme internationale; la gamme éducative va du jardin d'enfants à l'université.

Certaines écoles mettent l'accent sur l'enseignement des langues étrangères, d'autres, sur le programme culturel ou l'informatique. Certaines encore s'adaptent à des systèmes nationaux avec des cursus tels que le baccalauréat français, le baccalauréat international, le Reifeprüfung/Abitur allemand, le programme anglais ou le College Board Entrance des Etats-Unis.

L'enseignement, ce n'est pas seulement transmettre un savoir, c'est également donner aux élèves l'envie d'apprendre durant toute leur vie et leur inculquer pour cela l'esprit de curiosité.

Comment vous positionnez-vous par rapport aux écoles publiques?

Nous entretenons de très bons rapports avec les autorités publiques, nous sommes en contact régulier et le dialogue se veut avant tout respectueux et ouvert. Nous sommes également complémentaires des écoles publiques, puisque nous proposons aux familles non seulement les filières suisses, mais aussi d'autres cursus tels le baccalauréat français, le baccalauréat international ou encore, mais la liste n'est pas exhaustive, l'Abitur; par ailleurs, la variété de notre offre pédagogique est compatible avec des profils d'élèves très diversifiés.



Association Genevoise des Ecoles Privées

AGEP

Rue Saint-Jean 98 • CP 5278

CH-1211 Genève

Tél. +41 58 715 32 30 • Fax +41 58 715 32 13

info@agep.ch • www.agep.ch